



25

Présidence de la République

République de Guinée

CONSEIL NATIONAL POUR
LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT

Travail - Justice- Solidarité

DECRET D/ N° 022/ PRG/ CNDD/ SGPRG/ 2009

~~Portant nomination du Directeur Général des Sports Militaires et
Paramilitaires~~

d'un préfet

Le Président de la République
Président du Conseil National pour la Démocratie et le Développement

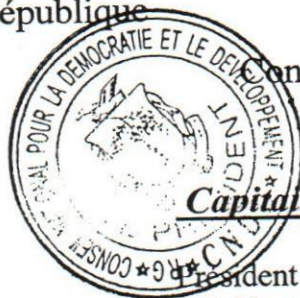
Vu le communiqué N°001/CNDD/2008 du 23 décembre 2008, portant prise effective du pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le développement, suspension de la constitution et dissolution du Gouvernement.

Vu les nécessités impérieuses de service.

Décète

Article 1^{er} / Le Lieutenant Sékouba SACKO, Précédemment en service au Bataillon Autonome des Troupes Aéroportées (BATA) au camp Alpha Yaya Diallo est nommé Préfet de Kérouané pour des raisons de sécurités..

Article 2/ Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République



Conakry, le 19 Janvier 2009

Capitaine Moussa Dadis CAMARA

Président de la république, Chef de l'Etat
Président du conseil National pour la Démocratie
Et le développement, Commandant en chef des
Forces Armées.